



ONZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Questions relatives aux pensions**Nominations au Comité des pensions
du personnel du BIT (Caisse commune
des pensions du personnel des Nations Unies)**

1. Conformément à l'article 6 *c*) des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, trois membres et trois membres suppléants sont nommés par la Conférence internationale du Travail, sur recommandation du Conseil d'administration, pour siéger au Comité des pensions du personnel du BIT (Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies). A sa 253^e session (mai-juin 1992), le Conseil d'administration a décidé que les nominations au Comité des pensions devraient refléter une représentation tripartite.
2. Les nominations pour la période allant du 9 octobre 2010 au 8 octobre 2013 sont soumises au Conseil d'administration lors de la présente session en vue d'une recommandation à la 99^e session (juin 2010) de la Conférence internationale du Travail.
3. Le mandat des membres et membre suppléant ci-après du Comité des pensions du personnel nommés par la Conférence pour une période de trois ans expirera le 8 octobre 2010:

Membres:

M. D. Willers (Allemagne)

M. M. Barde (employeurs)

M. M. Blondel (travailleurs)

Membre suppléant:

M. T. Montant (Suisse)

4. Le groupe gouvernemental recommande la reconduction du mandat de M. Willers et M. Montant. Les deux sont membres du Comité des pensions depuis 2004 et ont exprimé leur disponibilité pour servir un nouveau mandat. M. Willers est un ancien membre du

Conseil d'administration du BIT; M. Montant est un spécialiste des pensions et dirige un plan public de pensions à Genève.

5. Le groupe des employeurs propose le nom de M. Jean-Paul Bernard (Suisse) pour remplacer M. Barde, qui a indiqué qu'il ne pourrait plus continuer à siéger au comité. M. Bernard est le sous-directeur général de la Fédération des entreprises romandes (FER-GE) et l'ancien directeur du fonds de prévoyance de la fédération (Caisse interentreprises de prévoyance professionnelle de la FER).
6. Le groupe des travailleurs propose la reconduction du mandat de M. Blondel. M. Blondel, ancien membre du Conseil d'administration du BIT et membre du Comité des pensions depuis 1998, a confirmé sa disponibilité pour continuer à y siéger.
7. ***En conséquence, la commission voudra sans doute proposer au Conseil d'administration de soumettre la résolution suivante à la Conférence internationale du Travail lors de sa 99^e session (juin 2010):***

La Conférence générale de l'Organisation internationale du Travail:

Nomme au Comité des pensions du personnel du BIT (Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies), pour une période de trois ans prenant fin le 8 octobre 2013, les membres et membre suppléant ci-après:

Membres:

M. D. Willers (Allemagne)

M. J.-P. Bernard (employeurs)

M. M. Blondel (travailleurs)

Membre suppléant:

M. T. Montant (Suisse)

Genève, le 22 mars 2010.

Point appelant une décision: paragraphe 7.